



JM-CD-2020-D-

Castets, le 24 février 2020

CONVOCATION QUI ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE : CHANGEMENT DE DATE, DE LIEU ET D'HORAIRE

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Comité syndical du Syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born, qui aura lieu dans la salle du centre médico-social de CASTETS, au 364 avenue Jean-Noël Serret, le :

LUNDI 02 MARS A 16H30

Ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance :
- Adoption du compte rendu du comité syndical du 15 janvier 2020 :
- Décisions prises dans le cadre des délégations d'attribution du Comité syndical au Président :
- Adoption compte de gestion 2019 :
- Adoption compte administratif 2019 :
- Affectation des résultats :
- Adoption budget primitif 2020 :
- Participation des quatre EPCI membres pour 2020 :
- Convention prestation services avec la communauté de communes Côte Landes Nature pour l'année 2020 :
- Conventionnement avec le syndicat mixte ALPI pour la prestation d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel :
- Questions diverses.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean MORA

SYNDICAT MIXTE DE RIVIERES
DU MARENSIN ET DU BORN

